



**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32
Case postale 25
1921 Martigny-Croix

Martigny-Croix, le 25 août 2026

A V I S

Votations fédérales du 27 septembre 2026

L'Assemblée primaire est convoquée pour les votations fédérales du 27 septembre 2026 à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet des deux objets suivants :

- Initiative populaire "Sauvegarder la neutralité suisse (initiative sur la neutralité)" ;
- Initiative populaire "Pour une alimentation sûre - grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation)".

L'horaire d'ouverture du bureau de vote au centre scolaire à Martigny-Croix est le suivant :

- **dimanche 27 septembre 2026** : **10h30 - 11h30**

Pour chaque élection ou votation, chaque électeur/électrice reçoit à son adresse le matériel de vote lui permettant d'accomplir son devoir civique.

Il peut dès lors choisir la manière par laquelle il souhaite voter :

Vote par correspondance

Deux modalités de vote par correspondance sont possibles (*il est impératif de signer la feuille de réexpédition, sous peine de nullité*) :

- soit le citoyen adresse son envoi à l'Administration communale par l'intermédiaire de la poste (l'enveloppe de transmission doit être affranchie),
- soit le citoyen dépose son enveloppe de transmission directement **dans l'urne spéciale prévue à cet effet** au bureau communal, dès la réception du matériel de vote, durant les heures d'ouverture (le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h00 et le mercredi de 15h30 à 18h00).

Vote à l'urne

Si vous choisissez de voter à l'urne, nous vous prions de prendre avec vous, pour chaque votation ou élection, la feuille de réexpédition préalablement reçue à votre domicile avec le matériel de vote. Cette formule tient en effet lieu de carte civique.

Nous restons naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos salutations distinguées.

L'Administration communale

